

BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ANNÉE 1884. — N° 10.

SOMMAIRE

Numéros.	Pages.
290. Décision du 9 octobre 1884 autorisant le sieur Salmon (Jean-Nariivaihoa - Maroarî - Tepau - Marama) à commander les navires armés au petit cabotage dans les Etablissements français de l'Océanie.....	279
291. Décision du 9 octobre 1884 nommant M. Lentzen membre du comité-directeur de la Caisse agricole.....	280
292. Décision du 10 octobre 1884 allouant l'indemnité de logement à M. Rousset de Pomaret, pasteur protestant à Tahiti.....	281
293. Arrêté du 11 octobre 1884 portant approbation de la délibération du comité-directeur de la Caisse agricole en date du 25 juillet 1884 (Prêts aux commerçants ou aux propriétaires victimes de l'incendie du 23 juillet).....	281
294. Arrêté du 11 octobre 1884 constituant le comité d'agriculture de Taiohae (Marquises).....	282
295. Décision du 15 octobre 1884 relative à l'exercice de la retenue de 5 et 3 p. 0/0 au profit de la Caisse des Invalides de la Marine.....	283
296 à 314. Nominations, mutations, etc.....	284

N° 290. — *DÉCISION autorisant le sieur Salmon (Jean-Nariivaihoa-Maroarî-Tepâû-Marama) à commander les navires armés au petit cabotage dans les Établissements français de l'Océanie.*

Le Commissaire de la marine, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,